

Avant-propos :

Eural Gnutti S.p.A., leader dans l'industrie de l'aluminium, reconnaît l'importance fondamentale de la gouvernance sociale pour assurer une croissance durable et responsable. Cette politique est alignée sur les normes et lignes directrices internationales de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI), qui promeut des pratiques éthiques et durables dans l'industrie de l'aluminium.

1. Droits de l'homme et du travail

- Respect des droits de l'homme : Eural Gnutti s'engage à respecter et à promouvoir les droits de l'homme dans toutes ses activités, conformément aux principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'homme et aux conventions de l'OIT.
- Conditions de travail décentes : garantir des conditions de travail sûres et saines, en évitant toute forme d'exploitation, de travail forcé et de travail des enfants.
- Non-discrimination : promouvoir un environnement de travail ouvert à tous, en interdisant toute forme de discrimination fondée sur la race, le sexe, l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle, le handicap ou d'autres caractéristiques personnelles.
- Liberté d'association : reconnaître et respecter le droit des travailleurs à la liberté d'association et à la négociation collective.

2. Relations communautaires

- Participation des communautés locales : établir un dialogue permanent et constructif avec les communautés locales, en les associant aux décisions susceptibles de les concerner.
- Développement communautaire durable : soutenir les initiatives qui favorisent le bien-être économique et social des communautés dans lesquelles nous opérons, par le biais de projets de développement local et d'initiatives philanthropiques.

3. Éthique et intégrité des affaires

- Intégrité dans les opérations : Mener des opérations commerciales avec intégrité, honnêteté et transparence, en respectant toutes les lois et réglementations applicables.
- Lutte contre la corruption : mettre en œuvre des mesures strictes pour prévenir et combattre la corruption sous toutes ses formes, tant au sein de l'entreprise que dans les relations avec les partenaires commerciaux et les fournisseurs.

4. Responsabilité environnementale

- Gestion durable des ressources : promouvoir l'utilisation efficace des ressources naturelles et réduire l'impact environnemental de nos activités, conformément aux normes de l'ASI.
- Innovation et amélioration continue : investir dans des technologies et des processus innovants afin d'améliorer en permanence les performances environnementales et de réduire les émissions de carbone.

5. Heures de travail

- Équilibre entre vie professionnelle et vie privée : Eural Gnutti s'engage à assurer un équilibre entre vie professionnelle et vie privée à ses employés en leur proposant des horaires de travail flexibles, des options de travail à distance et un soutien pour les besoins familiaux.
- Horaires de travail réglementés : L'entreprise veille à ce que les horaires de travail soient conformes aux réglementations nationales et internationales, en évitant le surmenage et en garantissant des périodes de repos et de récupération adéquates.

6. Rémunération

- Salaire équitable et compétitif : Eural Gnutti s'engage à offrir une rémunération équitable et compétitive qui reflète les compétences, l'expérience et la contribution individuelle des employés, conformément aux normes de l'industrie et aux pratiques du marché.
- Transparence des rémunérations : maintenir une politique de transparence dans la structure des rémunérations, en veillant à ce que les employés soient pleinement informés de la manière dont les salaires sont déterminés et des éventuelles possibilités d'augmentation des salaires, et les revoir périodiquement pour s'assurer qu'ils restent conformes à l'inflation et aux augmentations du coût de la vie, garantissant ainsi que les employés peuvent maintenir un niveau de vie décent.

7. Participation des parties prenantes

- Dialogue et transparence : maintenir un dialogue ouvert et transparent avec toutes les parties prenantes, y compris les employés, les clients, les fournisseurs, les communautés locales et les investisseurs.
- Rapports et communication : publier régulièrement des rapports sur le développement durable et des mises à jour sur les performances sociales, environnementales et de gouvernance de l'entreprise, conformément aux normes internationales.

8. Formation et sensibilisation

- Formation des employés : Fournir une formation continue aux employés sur les questions de responsabilité sociale, d'éthique des affaires, de droits de l'homme et de durabilité environnementale.
- Sensibilisation à la chaîne d'approvisionnement : travailler avec les fournisseurs et les partenaires commerciaux pour promouvoir des pratiques durables tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Conclusion

Eural Gnutti s'engage à intégrer les principes de gouvernance sociale dans toutes ses activités, en opérant de manière responsable et durable au profit de ses parties prenantes et de l'environnement. Cette politique sera régulièrement révisée et mise à jour afin de garantir sa pertinence et sa conformité avec les normes ASI et les meilleures pratiques internationales.

Rovato, 27/09/2024

La direction générale
(Paola Gnutti)


